# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 12 MARS 1866.

Entre les rues Bienville et Conti.


NOUVELLE-ORLEANS—
LUNDI MATIN, 12 MARS.

Le lecteur trouvera à la troisième page, les nouvelles de dépêches de cet avant-dernier.

Il trouvera à la troisième page notre Bulletin commercial et notre Bulletin financier.

Pour la liste des ouvrages et des départs, celle des lettres restées au bureau de poste, des arrivages, et un grand nombre d'autres renseignements du port en général, voir la troisième page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shériff—à la Bourse des Négociants, en face Exchange, une certaine étendue de terre et une aqueduc appelés de Bienville, avec des bâtisses. Aussi, à 3 heures, au guichet de la Cinquième Cour, les meubles en poste et les fonds dûs par les shériffs, jusqu'au 14 juin 1865.—Aussi, à l'entrepôt du shériff rue Julia, un tapis, une garniture et cylindres, &c.

Par Richardson & Mackie—à l'ver aux d'encan, grande vente de marchandises sèches.

Par H. Lallemand—à un aide d'encan, bottes et souliers variés.

Par Montgomery & Beaulieu—à 10 heures, au coin des rues Bienville et St. Louis, l'emplacement de la maison et un piano. Aussi, à la salle de vente de Montgomery, rue Common, plusieurs esclaves, habillements, lingerie, chaussures, chapeaux, meubles, &c. Et, à l'entrée Magazine, Montgomery—Universelle, rue Courtier, chevaux, mulets, voitures, harnais, &c.

Par Robertson & Wall—encaissure Carondelet et Gravier, sous toiles de coton.

Par Gédéon Smith, Voisin & Co—fils de Lovée, au grand de la rue Girod, coupeaux de bateau, vapeur Lizette Page.

## Les Elections.

Les actes isolés de quelques individus turbulents ne doivent pas inspirer d'appréhensions sérieuses aux bons citoyens sur la manière dont se passeront les élections. Une responsabilité trop grande pèse sur l'autorité municipale qui a le contrôle de la police, pour qu'elle ne prenne pas toutes les précautions possibles pour le maintien de l'ordre. D'un autre côté, les gens qui seraient disposés à exciter des troubles, seront retenus bien moins par la crainte de l'autorité civile, au moins par celle de l'autorité militaire qui ne paraît pas disposée à traiter en boucaillères les exploits habituels des *thugs*. L'impartialité bien connue du général Canby nous garantit que toute intervention militaire, si elle était nécessaire, amènerait le prompt châtiment des coupables, sans entraîner en rien la hostilité que l'autorité militaire a promis d'observer.

Mais nous le répétons, nous avons la conviction que l'ordre ne sera pas un seul instant troublé, et nous croyons que les citoyens paisibles peuvent valablement dépenser leur vote sans craindre d'être molestés ou inquiétés.

Nous n'avons rien à changer aux conseils que nous avons donnés aux électeurs. Qu'ils votent suivant leur conscience sans se croire obligés par aucun lien de parti à maintenir sur leur bill let les noms de candidats qu'ils ne croient ni dignes ni capables. Il y a, parmi les divers candidats, noms de noms honorables pour composer une liste assez nombreuse pour qu'on ait pu le désirer, au moins convenable, et c'est le devoir de tout bon citoyen de contribuer par son vote à empêcher le succès de candidatures que la masse de la communauté désapprouve.

Trois candidats ont présenté pour la place de maire : M. Monroe, l'ancien maire, porté par le parti de la démocratie nationale; M. Moore négociant, sans antécédents politiques connus porté par le parti nouvellement formé de la réconciliation, et M. Flanders, candidat de la Union nationale, nous voyons le nom de M. Emile Wiltz. Ces trois candidats sont connus et dans d'autre cas ont déjà rempli les fonctions de l'emploi auquel ils sollicitent; les citoyens peuvent donc faire un choix en parfaite connaissance de cause. Dans la quatrième district, une candidature indépendante, celle de M. Hawkins, qu'opposé à celles de MM. Lucien Adams et Vignaud, candidats, le premier, des démocrates, le second, des unionistes.

Pour la place de contrôleur, nous connaissons que les deux candidats réguliers M. Mohan, démocrate, et M. Howell, le titulaire actuel, le premier démocrate, le second unioniste. Pour celle de commissaire du rues, il y a d'un côté M. A. Bellanger, l'ancien chef populaire du département des incendies, démocrate, et M. Wm Bell, candidat des unionistes.

Pour les autres emplois de recorders du premier et du troisième district, d'aldermen et d'assistants-aldermen, nous ne connaissons pas d'autres candidatures que celles qui figurent sur les listes régulières. M. Flanders est un candidat qui se recommande de lui-même aux électeurs du troisième district pour la place de recorder.

Si les électeurs veulent tous faire leur devoir, nous aurons sinon une administration complètement satisfaisante, au moins des fonctionnaires contre la correction desquels il n'y aura rien à dire, car les élections de novembre dernier nous ont prouvé que quand la masse des citoyens prenait part à l'élection, toutes les intrigues des politiques de cabaret et trouvaient impuissantes. Toute abstention serait regrettable, car il ne faut pas qu'on puisse dire que les citoyens de la Nouvelle-Orléans font fi du droit qui leur est remis de se gouverner eux-mêmes.

THEATRE DE L'OPERA.—Le grand drame de Frédéric Soulié, *Les Chasseurs des ombres*, qu'une indisposition de M. Albaina n'a pas permis de jouer samedi, sera donné ce soir. Les principaux rôles seront tenus par Albaina, Mme Ponti, Mme Estève, à M. Grevier, celui de son ami Montechiari à M. Paul Albaina, celui de Korouan à M. Marcelin Albaina, et celui de Dominique, frère de Pyrle et ami de Montechiari à M. Roche. Madame Elodie Girard doit remplir le rôle de Louise, la fille de Keromna.

GRAND BAL MASQUÉ DE LA MI-CARÊME — On se souvient de l'élégance et du bon ton qui régnaient dans les fêtes données chaque hiver, avant la guerre, par la société des jeunes gens (original young men's society.) On apprendra donc avec plaisir que les administrateurs des bals si remarquables d'autrefois viennent d'organiser pour le jour de la Mi-Carême, le lundi 19 mars, un grand bal masqué, ouvrant et fermant dans la salle des Odd Fellows. On sera sans contredit un des bals les plus brillants de la saison. Une excellente bande de musiciens a déjà été engagée. Le programme comprend outre les bals de fantaisie et de caractère, quatre promenades consécutives, pendant lesquelles l'orchestre jouera des airs d'opéra. C'est là une heureuse innovation qui permet aux danseurs de se reposer quelques instants et de se livrer au plaisir de la conversation. On trouvera dans l'annonce que nous publions plus loin les noms des commissaires et toutes les indications désirables.

DIRTY A BON MARCHÉ.—Nous appelons l'attention des personnes qui ont besoin des soins d'un dentiste sur l'annonce du docteur Spyer, dentiste au coin des rues Camp et Canal. Il annonce qu'il pose une denture complète pour $50 et que sa dentu sera durable et très peu gênante.

INSTITUTION DEBOE.—Nous avons eu le plaisir d'entendre, samedi, à une charmante soirée musicale donnée par les élèves de l'institution, chargée avec tant de tact et d'habileté par madame Deboe. Un certain nombre de morceaux pour le piano, quelques soleads chantés avec goût et trois chœurs ont composé le programme de cette petite réunion artistique destinée à donner aux familles une connaissance exacte du talent et des progrès de leurs filles. L'attention des nombreux auditeurs a été des plus soutenues, et elle a révélé chez les jeunes pensionnaires d'heureuses dispositions habilement cultivées par un professeur de talent. Madame Lavillebeuve, à laquelle est confiée cette partie des études musicales, a une méthode d'enseignement remarquable, et tous nous en donne que nous avons entendues dans cette soirée font grand honneur. Les chœurs qui avaient été appris sous sa direction et qu'elle accompagnait ont été chantés avec beaucoup d'ensemble; il en soizante en quatre-vingts voix jeunes et fraîches ont produit un admirable effet. Nous félicitons fort agréablement chacun nos jeunes artistes qui nous a fait entendre, et nous pensons à applaudir de jolies voix, cultivées avec art par l'habile professeur de chant de l'institution, Mme. Ch. Boudousquié. Dans les applaudissements qui ont salué chacun de nos jeunes pianistes, il y avait une part de justice et une part aussi qui revenait de droit aux professeurs distingués qui les avaient formées au travail.

Cette soirée a donné à tous ceux qui y ont assisté une bonne opinion de cet intéressant établissement et de madame Deboe, à qui le mérite, comme toutes les bonnes dispositions de la nature, semble heureusement départi.

Garçon de Fils.—C'est le meilleur savon qui ait encore été mis en usage. Il est doux et pur; il mousse de la manière la plus abondante et opère facilement. Il est également bon pour le blanchissage et la toilette. Une fois de ce savon fait disparaître toute pellicule de boue ou de saleté qui peut avoir adhéré à la peau. Le savon Fils-Marseille est vendu par tous les épiciers bien achalandés.

Chez deux articles, sortis des établissements de Samuel Fyle à New York, se vendent ici par commission chez A. D. GILBERT, au No. 42 de la rue Vieille-Levée.

## AFFAIRES EUROPÉENNES.

### FRANCE.

Les revues du printemps de M. Z. Marnigny au nombre de 64, suivront cette année. Elles seront présidées par M. Rouland assisté de M. Fould, qui remplacera M. Billault, et de M. Baroche, qui remplacera M. le comte d'Ayguesvives, qui à la présidence croire, à tort ou à raison, qu'il voulait le supplanter auprès de l'empereur. Le maréchal Vaillant, qui a été nommé commandant supérieur des gardes nationales; Rome de là, c'est-à-dire de Paris, ne sera pas fâché de constater dans quelles conditions une grande corps représentatif, qu'on les appelle Congrès, Parlement, Corps législatif, Chambres ou Diète, voit s'occuper des affaires publiques.

Ce qui frappe l'esprit lorsqu'on examine la situation politique de chacun de ces Etats, c'est que tous sont en présence de très importantes questions intérieures et que la paix leur est commandée par la préoccupation des progrès à réaliser qu'ils ont à résoudre sur leur propre territoire.

Aux Etats Unis, la guerre civile finit à peine; la reconstitution de l'Union, brisée pendant quatre ans par une lutte désastreuse, s'opère au milieu d'inévitables difficultés; l'affranchissement soudain de quatre millions de noirs y change radicalement les conditions du travail et de la production, et crée de graves embarras non-point de vue de la sécurité publique; le jugement des hommes d'Etat est plus encore engagée dans la question de la liberté des mers et dans celle de la reconstitution de la Pologne; le pouvoir suprême se modifie lui-même, et, pour répondre à toutes les exigences du moment, est probablement amené à accroître l'autorité centrale aux dépens de l'antique autonomie des Etats.

En Angleterre, une réforme considérable se prépare. La vieille Constitution britannique cède à l'empire des principes et des besoins nouveaux. Les masses arrivent peu à peu à la jouissance des droits politiques qui étaient restés le privilége des aristocraties de naissance ou de fortune. L'esprit démocratique travaille à son tour la Grande Bretagne et plus d'un million de électeurs vont être admis au droit de vote, en attendant que le suffrage universel et l'égalité de tous les citoyens soient proclamés dans ce grand pays de la liberté politique.

A côté de ce mouvement progressif des institutions, l'Irlande s'agite et se soulève sous l'empire révolutionnaire du fenianisme. Le gouvernement anglais a dû recourir à toutes les rigueurs de la loi martiale. L'Irlande est en état de siége et les sévérités de la justice répressive ne paviraient pas à y calmer l'effervescence des esprits.

En Prusse, une lutte obstinée, sans cesse renaissante, est engagée entre le Parlement et la couronne. Rien, si ce n'est la crainte d'armées prussiennes, ni la conquête des duchés, n'a pu fléchir l'opposition des députés contre le ministère. En tout autre pays, moins froid et moins patient que l'Allemand, des désordres graves seraient éclatés et les passions populaires auraient fait explosion. Au sein du Rhin, Dieu merci! les choses vont moins vite. La paix maintenue, toute combien de temps durera cette situation tendue à l'excès et où le moindre incident peut être fatal?

En Autriche, une vaste réforme constitutionnelle est entreprise. Au système d'unité nationale, et à la centralisation qui pouvait succéder un système d'indépendance locale dont l'expérience n'est encore que trop hardie que difficile. La Hongrie rêve une ancienne autonomie et la question la avoir de la reconnaître. Il faut fondre ensemble toutes les populations distinctes dont se compose la monarchie; il faut unifier leurs lois, leurs usages et même leurs mœurs; il faut contenir les partis révolutionnaires qui voudraient précipiter les événements; il faut réformer les finances épuisées par le crédit public consommé par la main qui leur donne. Le régime constitutionnel s'y accliment avec peine au milieu des camarillas de palais et des passions populaires en lutte ouverte; et dans ce pays très divisé par tant de communautés nouvelles, les finances réclament aussi d'énergiques remèdes et de radicales réformes.

La France offre une situation bien autrement forte, calme et prospère. Elle n'a pas, comme les Etats-Unis, au Sud à pacifier et à reconstituer, comme l'Angleterre, une Irlande à comprimer, comme l'Autriche, une Hongrie et une Italie à satisfaire ou à contenir, comme l'Espagne, des insurrections violentes à étouffer par la force. La tranquillité y règne dans les esprits; dans la faite sa situation financière est excellente, sa prospérité ingontestable. Néanmoins, chez elle aussi, d'importantes questions intérieures s'agitent une solution.

Depuis le décret du 24 novembre 1860, l'Empire est résolument entré dans une phase libérale et progressive, sous l'influence puissante de l'Empereur. La vie publique s'est partout ranimée. Les assemblées parlementaires ont pris une grande importance, et, pour la première fois, associé à l'action du gouvernement, elles expriment librement le vœu ou les désirs du pays. Le droit d'adresse a été rendu à la Chambre des députés, et l'électeur vient d'